



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 7 février 2020

- Commission permanente // Stations de Montagne -

La Région s'engage pour la création prochaine de la Compagnie des Pyrénées pour développer l'investissement dans le massif

Après la création du Parlement de la Montagne, l'adoption d'un plan d'actions dédié aux territoires de massif et, le 17 janvier dernier, l'installation de l'association de préfiguration de l'Agence des Pyrénées, la Région poursuit sa mobilisation au travers notamment d'un accompagnement renforcé des stations de montagne. Réunis sous la présidence de Carole Delga ce vendredi 7 février 2020 à Montpellier, les élus de la Commission permanente ont validé l'augmentation de la participation régionale au sein de N'Py, qui deviendra prochainement la Compagnie des Pyrénées, et la création d'une SAS de participation visant à accompagner les stations dans leur développement et leur commercialisation.

La Région a pris la mesure du potentiel des zones de massif, qu'il s'agisse d'attractivité touristique, de valorisation des sites naturels et patrimoniaux ou encore de développement d'activités et de sports de pleine nature. Un potentiel notamment porté et entretenu par les stations de montagne, aujourd'hui confrontées à des enjeux majeurs que sont le changement climatique, le besoin d'investissement et la diversification des activités.

Elle a donc souhaité **monter en puissance dans l'accompagnement opérationnel de ces stations afin de les guider dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement économique et écologique, avec pour objectif de préserver l'emploi et de développer les activités.**

« Face aux enjeux du changement climatique, si nous souhaitons préserver les emplois et la dynamique des Pyrénées, il devient primordial de changer d'échelle pour apporter des réponses aux besoins de nos stations, dans une démarche de promotion et de développement d'un tourisme durable, raisonné et innovant. La Compagnie des Pyrénées interviendra à 3 niveaux : commercialisation, exploitation et investissement. La participation de la Région et de la Banque des territoires lui permettra en effet de jouer le rôle d'investisseur et de garantie bancaire pour soutenir les projets locaux. Ainsi, nous répondons notamment au besoin d'investissement des stations pyrénéennes, qu'il s'agisse de réhabilitation du patrimoine bâti ou de diversification des activités, dans la perspective d'un tourisme 4 saisons. A vocation opérationnelle, elle sera complémentaire de l'Agence des Pyrénées qui elle, poursuivra des missions d'assistance et de conseil » a notamment souligné Carole Delga, présidente de la Région.

Dans ce contexte, la Région se mobilise aux côtés de la Banque des territoires de la Caisse des Dépôts pour :

- Donner les moyens aux stations de montagne des Pyrénées de reprendre une place forte sur l'échiquier européen ;
- Mener une action plus forte et plus collective pour améliorer et rendre plus vertueuse l'offre ski existante, vers une offre « 4 saisons » ;
- Sécuriser et pérenniser les stations de montagne qui restent les clés de voute des territoires de montagne, en encourageant la mutualisation.

Cette stratégie se traduit aujourd'hui par **l'augmentation de la participation de la Région au capital de la SAEM N'Py qui atteint désormais 1,6 M€** (soit 30%). N'Py sera ainsi renforcée dans ses missions d'accompagnement et proposera à l'ensemble des stations du massif des prestations de services encore plus performantes. Par ailleurs, **une SAS de participation est créée afin d'investir dans les stations** pyrénéennes ayant revu leur modèle de gestion en SEM locales d'exploitation et d'investissements, économiquement vertueuses, leur permettant d'assurer leurs projets de développement. **La Région interviendra dans cette SAS à hauteur de 27,19% du capital, soit 1,07 M€, aux côtés de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et de N'Py.** Enfin, dernier axe de cette stratégie, la **création prochaine d'une SAS foncière** qui interviendra sur les projets de rénovation ou de création d'hébergements. Il s'agira ainsi de proposer un immobilier de montagne adapté à chaque site et aux attentes des touristes.

Dans le cadre de cette stratégie, la Région aura mobilisé près de 10 M€ sur 2019 et 2020 pour soutenir les stations de montagne des Pyrénées.

■ **Contact presse :**

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](#)